

« La Flânerie » : un nouveau lieu de loisirs pour les seniors de Nogent-le-Roi et du canton



– les services établiront votre carte de membre moyennant une cotisation annuelle de 5 € si vous êtes nogentais ou si vous habitez dans une des communes de la Communauté de Communes des Quatre Vallées, 10 € si vous habitez hors de la CC4V ;

– vous pourrez aussi vous y procurer des tickets d'échange pour les consommations proposées sur place (carnets de 10 € ou de 5 €).
À bientôt !

Qu'est-ce que c'est ?

- Un lieu convivial et chaleureux,
- Pour se retrouver entre amis,
- Rencontrer ses connaissances, quand on veut, le temps qu'on veut,
- Pour discuter, échanger les dernières nouvelles confortablement installé,
- Passer un petit moment de détente, ou plus selon ses disponibilités,

– Pour se changer les idées et être accueilli par des bénévoles attentionnés.

Mode d'Emploi

Pour bénéficier des services de la « Flânerie » il vous suffit de :
– vous présenter en mairie de Nogent-le-Roi avec une pièce d'identité, pour justifier que vous êtes en âge d'être à la retraite;

A.-M. MULOT,
conseillère déléguée
à la solidarité
intergénérationnelle



La Flânerie vous accueille les
Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
De 10h00 à 12h00
et
Mardi, Mercredi, Vendredi et
Samedi
De 15h00 à 18h00
12, rue de la Volaille
(ancienne école des filles)
28210 Nogent-le-Roi



E. Mesquite | A. Auguin

MAISON DE RETRAITE - E.H.P.A.D.

La maison de retraite...

La maison de retraite, Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (E.H.D.A.D.), accueille les personnes de plus de 60 ans et sur dérogation les résidents de moins de 60 ans. Elle peut recevoir des personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale.



Les chambres

La maison de retraite accueille 110 personnes en chambres individuelles ou à trois lits. En projet, la construction de chambres individuelles, une unité pour personnes désorientées et la suppression des chambres de trois lits.

Détente et loisirs

L'organisation des lieux de détente est destinée à favoriser les échanges et les loisirs : salles de lecture, un piano, jeux collectifs, salon de coiffure...



...un cadre agréable et convivial

Accès

En voiture : un parking est à la disposition des visiteurs à l'entrée de l'établissement.

En autocar : des lignes "Transbeauce" venant de Dreux (gare), Maintenon (gare), et Chartres (gare) s'arrêtent à proximité de l'établissement.

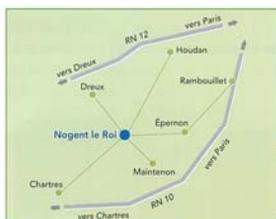
En train : gare de Maintenon, Épernon.

Route de Vaubrun
28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. : 02 37 51 40 80

Fax : 02 37 51 37 11

E-mail : mr.mesquite-auguin@wanadoo.fr





E. Mesquite | A. Auguin

MAISON DE RETRAITE - E.H.P.A.D.

Activités

L'animation

Les activités : un programme journalier d'animations vous est proposé dans la salle d'activités, située à côté de l'aquarium au rez-de-chaussée du bâtiment B. Chorale, jeux de société, couture, lecture, ateliers divers, sorties dans le parc, marché, courses, sorties extérieures...

Mais aussi événements festifs : Noël, fêtes de familles, 14 juillet, Beaujolais, anniversaires...



Le culte

Une fois par mois, un office catholique a lieu en salle à manger.

Les livres/les revues

La bibliothèque est à votre disposition en salle d'activité. Des revues vous seront proposées par l'animatrice chaque semaine.

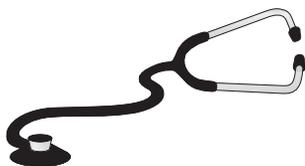


Personnel - suivi médical

Le personnel

Plus de 60 personnes sont salariées de l'établissement.

Infirmières, aides-soignants, agents hospitaliers, cuisiniers, agent d'entretien, animatrice, blanchisseuses, agents administratifs, cadre de santé, directeur, un médecin coordinateur et un ergothérapeute.



Le suivi médical

Le médecin traitant est choisi par vos soins. Il en est de même pour les médecins spécialistes, les auxiliaires médicaux (autres qu'infirmières) ainsi que pour l'établissement hospitalier.

Les médicaments sont gérés au choix par le personnel infirmier ou par vos soins.

Au regard de la législation en vigueur dans le secteur médico-social, il est conseillé de souscrire une mutuelle afin de bénéficier de la prise en charge du ticket modérateur, le cas échéant.

Projet de restructuration et d'extension de la maison de retraite E. Mesquite – A. Auguin

La prise en charge des personnes âgées constitue l'un des enjeux essentiels de notre société pour les décennies à venir. Allongement de la durée de vie, accroissement du nombre de personnes âgées, accentuation de la demande de prise en charge des maladies spécifiques comme la maladie d'Alzheimer, financement de la politique destinée aux personnes âgées, ... tels sont les éléments à prendre en compte dans la définition des projets destinés aux personnes âgées. Notre canton possède une structure d'hébergement des personnes âgées dépendantes qui est actuellement l'objet de toutes les attentions, dans le cadre d'un projet de travaux de modernisation qui s'étale sur trois années et s'élève à 4,5 millions d'Euros.

Historique

La maison de retraite, anciennement hôpital cantonal, fut initialement construite en 1894 grâce à un legs d'un couple de donateurs : Monsieur Eugène Mesquite et Madame Anne Mesquite née Auguin.

Une reconstruction a été réalisée en 1978 sur un nouveau terrain : elle a été agrandie en 1989 par une extension réalisée par le Conseil Général et acquise en 2006 par l'établissement.

La maison de retraite est devenue médicalisée en 1986 et 1998. Elle a été officiellement rebaptisée du nom de ses fondateurs en 1999. Elle est devenue E.H.P.A.D. (Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) le 1^{er} janvier 2006 après signature de la convention tripartite.

Localisation

L'établissement, au cœur de la vallée de l'Eure, est situé sur les

hauteurs de Nogent-le-Roi dans une zone résidentielle de la ville. Il est implanté dans un parc paysager de 20 492 m².

La surface occupée par les bâtiments est d'environ 2 000 m².

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est de 110 lits à ce jour.

L'hébergement se situe sur 2 niveaux :

– Rez-de-chaussée : 53 lits répartis en 8 chambres à 3 lits et 29 individuelles.

– 1^{er} étage : 57 lits répartis en 8 chambres à 3 lits et 33 individuelles.

Personnes accueillies

La maison de retraite accueille des personnes âgées de plus de 60 ans ayant une dépendance physique ou psychique, et, sur dérogation, des résidents de moins de 60 ans. Elle dispose

d'un agrément pour recevoir des personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

L'objectif de la restructuration et de l'extension

La maison de retraite E. Mesquite – A. Auguin a engagé à partir du projet d'établissement une réflexion globale portant sur l'humanisation et la restructuration de l'établissement, l'objectif étant à terme :

1 – de supprimer les 16 chambres à 3 lits existantes au profit d'une réhabilitation en chambres doubles. Le projet prévoit la construction de chambres individuelles en rez-de-chaussée.

2 – de créer 6 lits d'hébergement temporaire et d'accueil de jour pour les personnes âgées de la commune et du canton.

3 – de réaliser différentes actions complémentaires visant à améliorer la qualité de vie des résidents, en créant ou restructurant les espaces de vie collective (salle à manger, salons, salle d'animation...).

4 – d'apporter des éléments de réponse adaptés à la problématique de la gestion des personnes âgées désorientées en créant une unité d'accueil des personnes





atteintes de la maladie d'Alzheimer.

5 – de mener une réorganisation d'ensemble de la plate-forme logistique, notamment de la cuisine et une mise aux normes de la sécurité incendie.

6 – d'améliorer les conditions de travail du personnel en créant un restaurant.

7 – d'améliorer l'accueil avec le déplacement des services administratifs et médicaux dans une zone commune proche de l'entrée de l'établissement.

La capacité d'accueil après l'achèvement des travaux sera de 110 lits d'hébergement à temps complet et de 6 lits d'hébergement temporaire et d'accueil de jour.

Au total, 21 chambres individuelles vont être créées.

Les différentes phases du projet

• 2001 : Elaboration du programme technique détaillé.

Il a été établi par le cabinet AZMO en octobre 2001. Le per-



sonnel et certains résidents y ont été associés. Ce programme a permis de définir l'existant ainsi que les améliorations nécessaires à une prise en charge plus adéquate.

• 2002 :

- Choix du conducteur d'opération : l'établissement a choisi la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) pour l'aider à mener à bien ce projet, par le biais d'une mission de conduite d'opération déterminée en janvier 2002 (assistance à maîtrise d'ouvrage).

- Choix de la maîtrise d'œuvre : elle a été choisie début 2002 à l'issue d'une consultation basée sur l'examen des compétences, moyens et références. C'est une équipe de maîtrise d'œuvre pilo-

tée par M. GAU, architecte chartrain, qui a été retenue.

• De 2003 à début 2006 : Réalisation de différentes études permettant d'élaborer les plans des futurs bâtiments, les coûts prévisionnels et les contraintes techniques.

• Fin 2006 : Choix des entreprises.

• Mi 2007 : Date de commencement des travaux.

Durée prévisionnelle de la phase de réalisation des travaux : 36 mois.

Déroulement des travaux :

- Phase 1 : Restructuration de la cuisine et du sous-sol avec construction de l'extension logistique (10 mois) ;

- Phase 2 : Construction de 3 ailes d'hébergement (11 mois) ;





- Phase 3 : Construction de l'administration et de la galerie (7 mois);
- Phase 4 : Restructuration de l'existant, désenfumage et aménagement des extérieurs (8 mois).

Le financement du projet

Pour financer cette opération estimée à 4 500 000 euros, l'établissement a eu recours à :

- Des aides publiques :
 - subvention dans le cadre du Contrat Plan Etat Région,
 - subvention du Conseil Général,
- De l'emprunt :
 - prêts auprès d'organismes bancaires,
 - prêt CRAM à taux zéro,
 - prêt CNARCL à taux zéro.
- De garanties d'emprunt :
 - du Conseil Général d'E&L (50%)
 - de la commune de Nogent-le-Roi (50%)
- De l'autofinancement :
 - amortissements,
 - provisions,
 - résultat d'investissement.



État d'avancement des travaux

La phase 3 concernant la construction de la galerie et des locaux administratifs est lancée, tandis que la phase 2 concernant les trois nouvelles ailes d'hébergement se poursuit. C'est aux alentours de mi 2010 que l'ensemble des interventions devrait se clôturer.

L'établissement devrait ainsi pouvoir faire face aux différentes

missions qui lui sont confiées par le Département dans le cadre de son schéma d'accueil et de prise en charge des personnes âgées dépendantes. La création des lits d'hébergement temporaire et d'accueil de jour pour notre secteur apporteront également aux familles des dix-huit communes du canton de Nogent-le-Roi un service très attendu.

S. GOARA
Directrice de la Maison de Retraite

